



DÉROGATION MINEURE
N° DM 3003529995

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu’à sa séance ordinaire qui se tiendra le **2 juin 2025, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au **13 665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d’arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d’urbanisme pour l’immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003529995	5024, rue de Savoie

Permettre dans la zone H1-6-353 pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé, lot 1 170 691:

- une marge latérale de 1,47 m au lieu du minimum requis de 2 m mentionné dans la grille de spécifications H1-6-353 du règlement de zonage CA29 0040.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d’arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce seizième jour du mois de mai de l’an 2025.

Le secrétaire d’arrondissement,

M^e Jean-François Gauthier, MBA

/ac